

# Élections des Délégués à l'Assemblée Générale d'IPECA du 27 mars au 7 avril 2017



METALLURGIE  
Le + syndical

## IPECA PRÉVOYANCE

Une institution spécifique aéronautique

Défendez IPECA PRÉVOYANCE avec la CFE-CGC

ONERA

### Vous allez dans quelques jours voter pour l'élection des Délégués à l'IPECA Prévoyance.

C'est une liste qui regroupe les candidats actifs et vos représentants retraités.

La CFE-CGC est depuis 70 ans à la présidence de cette institution et souhaite continuer à vous servir le mieux possible.

L'IPECA est une institution financièrement saine avec des réserves qui lui permettront de faire face à l'avenir, grâce à la CFE-CGC, dans un contexte social au futur incertain.

C'est aussi une institution à taille humaine loin des grands groupes « impersonnels » où les salariés ne sont pas écoutés.

Pour cela nous vous présentons les avancées dans le respect de la réglementation qui change beaucoup trop et trop souvent au détriment des assurés.

Nous en profitons pour vous annoncer nos points forts, ainsi que nos considérations pour les années à venir, en liaison avec vos besoins en santé.

**POUR VOUS  
AVEC VOUS  
PARTOUT**

## 70 ANS D'AVANCÉES SOUS PILOTAGE CFE-CGC

L'Action de la CFE-CGC est constante :

- Agir en central pour une gestion optimisée de l'organisme IPECA et ce sont ces gestionnaires que vous allez élire aujourd'hui.
- Intervenir en local et négocier en entreprise face aux directions générales pour améliorer vos contrats de prévoyance et de santé, qui seront transmis ensuite à IPECA.

L'Action porte sur ces deux fronts pour un seul et même objectif : **vous garantir la meilleure couverture au prix le plus juste à vous et à votre famille en cas de maladie, invalidité ou décès.**

### Des contacts facilités

Grâce à l'action de la CFE-CGC, la plateforme téléphonique **0977 425 425** en France métropolitaine (Montceau les mines) est spécialisée dans le domaine de la complémentaire santé.

Auparavant faute d'offre spécialisée, nous avons une plateforme généraliste. En cas de besoin n'hésitez pas à l'appeler.

De plus si vous le souhaitez, vous avez accès au site internet de l'IPECA (<http://www.ipeca.fr>). Ce site vous permet d'avoir un accès personnalisé à vos dossiers de remboursement, à la demande de prise en charge, à l'envoi de documents justificatifs **(sauf pour les originaux qui doivent être envoyés par courrier).**

### Des frais de gestion maîtrisés

Depuis toujours IPECA Prévoyance a considéré que les frais de gestion appliqués aux contrats sont la seule variable de sa responsabilité.

En effet les autres postes de dépenses sont les taxes (obligatoires) et le paiement des prestations (liées au niveau de protection du contrat) est identique entre toutes les complémentaires santé.

**A fin 2016 ces frais de gestion totaux sont de 10% (sur 100€ hors taxe de cotisations, 10€ vont dans les frais de l'institution). Ils sont parmi les plus faibles du marché des complémentaires santé qui pour la grande majorité sont d'au moins 5% en plus.**

**Votre Santé**  
**Une affaire d'expert !**

## Une qualité de gestion reconnue

Les délais de traitement des opérations santé (hors remboursement automatique) suite à des envois de pièces comptables originales pour remboursements est de 4,8 jours. En amélioration constante.

Le taux de réclamation est en légère dégradation. Celle-ci est essentiellement due à la mise en place des contrats dits « responsables » qui modifient les conditions de remboursement sur l'optique et les dépassements des honoraires médicaux.

C'est une obligation légale qui complexifie tous les contrats afin qu'ils ne soient pas chargés d'une taxe supplémentaire de 7%. Cela complique la vie des assurés, qui ayant déjà une santé parfois précaire n'ont pas besoin de ces problèmes supplémentaires.

L'IPECA a mis en place à la demande de la CFE-CGC des solutions soit individuelles, soit collectives suivant les cas, afin de limiter au mieux l'effet sur les remboursements des dépassements.

## NOS CONSIDÉRATIONS POUR DEMAIN

Tant au niveau de votre entreprise, qui valide in fine le contrat de prévoyance santé, qu'au niveau de l'IPECA, la CFE-CGC continuera à agir pour qu'IPECA propose des complémentaires santé...

- avec des frais de gestion toujours plus bas,
- sans restriction par rapport à l'âge,
- avec souscription n'exigeant aucune condition médicale,
- avec fort apport modulable pour le dentaire et l'optique,
- sans délai d'attente avant la prise d'effet du contrat.

... et pour les contrats individuels (retraités), une réduction pour la souscription d'un couple.

La CFE-CGC restera un relais pour les salariés et continuera à défendre qu'IPECA soit gérée efficacement et reste une institution à taille humaine.

La CFE-CGC demandera que les dérogations « conjoints » à l'adhésion obligatoire, ouvertes à tous les cas de figures, soient mises en place dès que le législateur les aura élargies. C'est en attente depuis plus d'un an.

Demain encore plus qu'hier la question du financement de la santé, que ce soit par la sécurité sociale ou par les complémentaires comme l'IPECA, sera au centre des questions qui se posent à la société civile.

Nous, élus CFE-CGC à la tête de L'IPECA, sommes rompus à gérer l'équilibre entre les intérêts généraux de l'institution, et les intérêts et besoins particuliers de chacun.

Parce que nous sommes comme vous des salariés,  
Parce que nous sommes comme vous des usagers de l'IPECA,

Nous sommes à la recherche de la meilleure efficacité possible d'IPECA, pour le bien de Tous !

**Votez et faites voter CFE-CGC**  
par correspondance ou internet  
(pas de rature, de panachage ni de préférence)

CONTACT



**Des candidats motivés et formés pour gérer IPECA PRÉVOYANCE**

